

## Les Appels de FARRE (suite)

### FARRE Réunion à l'écoute des producteurs

La réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires évolue rapidement. De fait, il est nécessaire de se tenir informé régulièrement du retrait de l'homologation de certains phytos. Cependant, il est parfois difficile d'avoir accès à ces informations. C'est pourquoi, FARRE Réunion se propose prochainement de réaliser par culture une liste des phytos autorisés (source Ministère de l'Agriculture), disponible pour ses adhérents sur simple demande. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples détails sur les phytos. Bien entendu, l'utilisation de telle ou telle spécialité reste conditionnée à sa présence sur l'île auprès des distributeurs.

Si vous avez le moindre doute sur l'utilisation d'un phyto, vous pouvez vérifier:

- ◆ Sur le site du Ministère de l'Agriculture [www.e-phy.agriculture.gouv.fr](http://www.e-phy.agriculture.gouv.fr) (informations légales)
- ◆ Sur le guide ACTA 2006

### Eric JEUFRULT, directeur du SPV, quitte le Département... et nous livre ses dernières impressions

FARRE Réunion depuis sa création est un lieu privilégié d'échanges, d'informations pour la promotion d'une agriculture locale raisonnée consciente des enjeux environnementaux et sanitaires de notre île.

Les fermes de rencontres, agréées sous sa houlette et grâce à l'action engagée et méritoire d'agriculteurs pilotes, doivent être les exemples à suivre. C'est le prix à payer pour anticiper au mieux les enjeux et les contraintes imposées par les nouvelles réglementations notamment européennes. Notre société évolue, les consommateurs que nous sommes, sont en attente de transparence et de garantie de qualité.

FARRE doit continuer à s'appuyer sur son réseau de partenaires pour œuvrer à la généralisation des bonnes pratiques agricoles, au maintien de la biodiversité, richesse spécifique de la Réunion.

Le défi est immense, mais la motivation et la passion du métier de certains agriculteurs sont grandes. Il reste à "essaimer".

### FARRE Réunion lui rend un petit hommage

Nous tenons à remercier très sincèrement Eric JEUFRULT au nom de tous nos producteurs qui ont pu apprécier sa compétence professionnelle et en notre nom propre pour le soutien actif et constructif à notre démarche Agriculture Raisonnée.

### Réussir Fruits & Légumes février 2006 n° 248, Dossier Choux pages 23 à 31

A lire notamment dans ce dossier :

- ◆ Un article sur la recherche de **variétés résistantes de choux pommés**, avec en priorité l'accent sur la résistance aux maladies du feuillage telles que xanthomonas, alternaria, mildiou et mycosphaerella, ainsi que sur la tolérance au thrips et à la hernie des crucifères.
- ◆ Un article sur l'apparition des premières **variétés de choux hautement résistantes à la hernie du chou**. Ainsi, une firme a commercialisé en 2005 3 variétés de chou cabus blanc et en 2006, une variété de chou-fleur résistante est prévue dans le catalogue.

### Réussir Fruits & Légumes mars 2006 n° 249, pages 74-75

A voir dans ce numéro un article sur de **nouvelles variétés de courgette présentant des résistances aux virus CMV, ZYMV et WMV**. Il est présenté dans un tableau une liste des variétés préconisées pour le Sud de la France avec leurs différentes caractéristiques.

FARRE - Réunion



**FARRE - Réunion**  
Forum de l'Agriculture Raisonnée  
Respectueuse de l'Environnement  
43, Avenue Charles Isautier Z.I. n°3  
97 410 Saint-Pierre  
☎: 02 62 25 88 90 ☎: 02 62 25 97 99  
GSM : 06 92 78 90 63  
E mail : [farre.run@wanadoo.fr](mailto:farre.run@wanadoo.fr)



« Produire sain pour  
mieux vivre demain »

## Regard sur l'Agriculture Raisonnée... Les premières qualifications AR remises le 7 décembre 2005

L'édito de La feuille de chou chou n°14 avait été l'occasion de rendre hommage aux premiers qualifiés au titre de l'agriculture raisonnée. Ce nouveau bulletin va permettre de revenir sur la journée spéciale de remise des attestations et des panneaux de qualifications aux exploitations concernées devant un parterre de représentants du monde agricole et d'invités réunis sur l'exploitation de Sabine et Jimmy NICOLE (nouveau qualifié AR). Organisée par FARRE-Réunion le 7 décembre 2005, cette journée exceptionnelle a couronné officiellement le parcours exemplaire de femmes et d'hommes qui se sont investis dans la démarche de l'agriculture raisonnée.



Remise des diplômes par Mme APAYA (Conseil Général) à Jimmy NICOLE et par Xavier FABREGUES (ARMEFLHOR) à Gérald BEGUE



Gérald et Daisy BEGUE émus et fiers, ainsi que Jimmy NICOLE à droite

Après une brève introduction sur le déroulement de la journée par Alain SABINE, les invités (représentants du monde agricole, partenaires institutionnels, financeurs, producteurs, association de consommateurs,...) ont pu assister à des témoignages des différents aspects de la qualification AR avec Hervé HUITRIC (qualifié AR à Guérande, Loire Atlantique), Kent TECHER (OCTROI) et Jimmy NICOLE. Ensuite, une visite de l'exploitation a été réalisée où chacun a pu poser les questions qu'il souhaitait à Sabine ou Jimmy. Tous ont pu mesurer la qualité du travail mené, les investissements réalisés pour aboutir à un outil de production certes performant mais encore perfectible. Comme le soulignait Hervé HUITRIC, « la qualification AR n'est que le premier étage de la fusée ».



La visite de l'exploitation de Sabine et Jimmy NICOLE

### EDITO

L'actualité souvent nous rattrape et le début d'année 2006 nous l'a bien démontré : épidémie de Chikungunya et cyclone Diwa. Personne n'a été épargné et la situation s'est montrée fort difficile pour tout le monde, tant pour nos responsables administratifs qu'il est toujours très facile de critiquer (reconnaissons que ces périodes de crises sont toujours très difficiles à gérer!), que pour l'ensemble des professionnels agricoles (nombreux malades bien handicapés et conséquences indirectes sur le commerce car méfiance accrue des consommateurs sur la qualité des produits).

**Quelle leçon doit-on en retenir?** En premier lieu, sachons que cette crise fait partie des premières alertes sérieuses, mais que ce ne sera certainement pas la dernière. D'autres épidémies risquent fort de nous arriver (regardez le cas de la grippe aviaire en Europe !) et d'autres secousses viendront bousculer nos consommateurs qui seront sans nul doute de plus en plus méfiants et suspicieux par rapport à nos diverses productions agricoles.

À la lumière de tout cela, seule une démarche professionnelle responsable, rigoureuse, utilisant le maximum de moyens techniques préservant à la fois notre environnement et nos consommateurs peut nous sortir de l'impasse à moyen et long terme.

Démontrons que nos choix sont bons et que nos pratiques raisonnées sont les plus judicieuses. La qualité de notre travail devrait être, espérons-le, la meilleure garantie de reconnaissance pour nos consommateurs.

Alain SABINE

### Sommaire :

Regard sur l'Agriculture Raisonnée	1
La parole est aux qualifiés AR	2
Les appels de FARRE (flash info)	3
Les appels de FARRE (suite)	4

## La parole est aux Qualifiés Agriculture Raisonnée

Dans le bulletin précédent, nous avons donné la parole au chef de culture d'Alain DAMBREVILLE, qualifié AR. Aujourd'hui, les 4 autres qualifiés AR s'expriment sur la démarche de l'Agriculture Raisonnée et sur la qualification de leur exploitation. Des femmes et des hommes fiers de leur métier...

### Daisy et Gérald BEGUE

« C'est une reconnaissance des efforts consentis... ce n'est pas une fin en soi, mais ça représente quand même un investissement personnel et financier conséquent. Aujourd'hui, nous avons une exploitation performante, bien organisée, avec une équipe compétente et motivée. En rationalisant notre outil de production, nous avons créé l'opportunité d'augmenter à terme nos marges. Et puis, il y a cette fierté de produire des légumes sains et de qualité en respectant notre environnement et de contribuer à notre échelle au développement durable. » Daisy et Gérald BEGUE ont à cœur de transmettre à leurs enfants leur souci de protéger l'environnement et de produire des fruits et légumes sains.

### Laurent FONTANAUD

Créé en 1998, le Domaine de la Chapelle, situé sur la commune de l'Entredeux, s'inscrit dans une démarche pérenne de part ses orientations culturelles. En effet, l'arboriculture représente 75 % de l'activité et l'apiculture le solde restant. Il était donc pour moi évident, de formaliser cet état d'esprit en participant à l'action de FARRE à la Réunion.

Aujourd'hui qualifiée, l'exploitation est sollicitée par le marché export, de part les garanties qu'apportent ce sésame, et la qualité des productions proposées.

Il n'y a pas eu de changement majeur par rapport à l'environnement socio-économique de l'EA, cependant s'installe une communication informelle avec l'ensemble des partenaires. La communication est le challenge à relever pour les qualifiés, trop peu de relais médiatiques nous feraient courir le risque de passer à

coté d'une demande latente de la part du grand public. La reconnaissance de nos pairs et de nos instances est acquise, il nous faut voir plus loin et rayonner au delà de nos côtes. L'éloignement géographique et la dépendance à l'Union Européenne, ne doit pas nous limiter dans la recherche de nouveaux marchés, voir de nouvelles certifications.

Ainsi, pour moi, la qualification n'est que le préambule à une démarche globale de qualité et de sécurité.

### Sabine et Jimmy NICOLE

« Ce n'est qu'un début cette qualification AR... Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin ! » tels sont les premiers mots de Sabine et Jimmy NICOLE à l'issue de la remise de leur qualification. Il faut les avoir connus quelques années auparavant pour mesurer le travail accompli pour en arriver là. Ce n'est donc pas surprenant d'entendre cette phrase de leur part. « La démarche de qualification a été un outil de progrès pour notre exploitation. Nous avons pris conscience de nos forces et de nos faiblesses et nous avons su valoriser nos atouts tout en rectifiant nos défauts. Aujourd'hui, nous avons un outil de travail certes performant mais encore perfectible. Nous sommes toujours en quête d'améliorations pour produire des fruits et légumes de qualité, sains, en respectant notre environnement. » Lors de formations techniques organisées par FARRE, il y a toujours un représentant de la famille NICOLE qui répond présent ! Pour conclure, Jimmy ajoute « tout cela n'aurait pas été possible sans l'adhésion de toute notre équipe sur l'exploitation, ce résultat est aussi le leur. » Ajoutons que Jimmy en tant que Président de la coopérative Terre Bourbon souhaite amener à terme ses adhérents vers la qualification. FARRE-Réunion sera bien sûr là pour l'accompagner dans cet objectif ambitieux.

### CPEA St Paul (Bernard AUGAIS, Directeur)

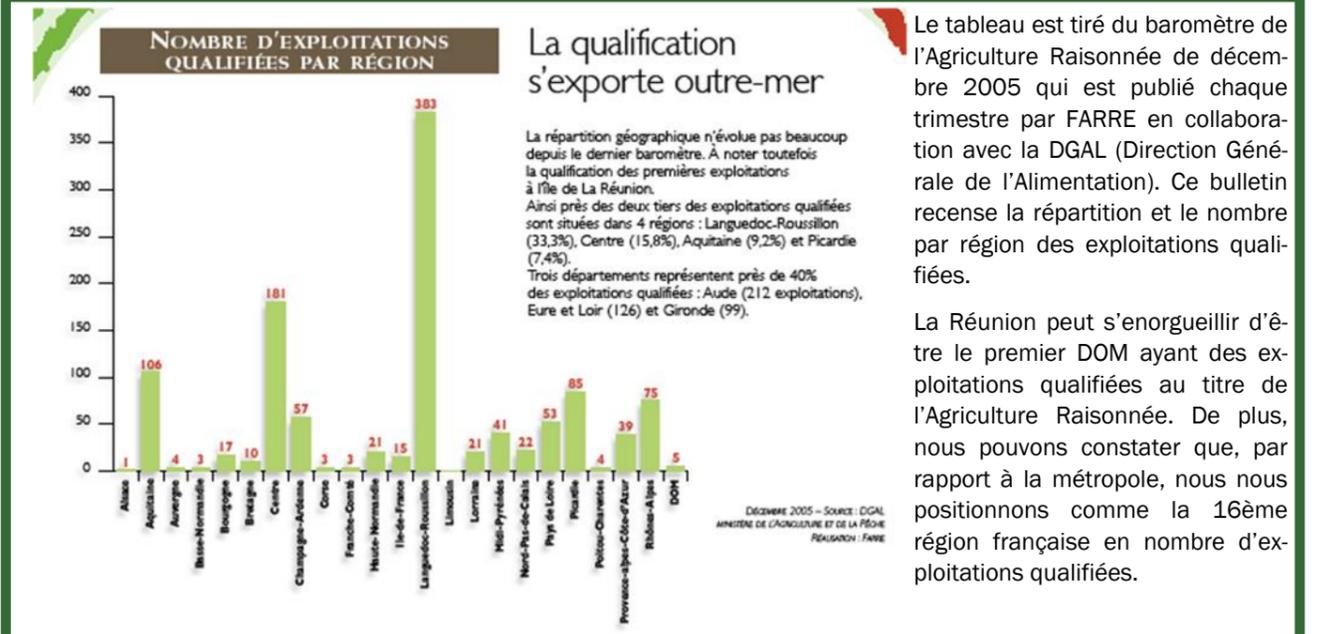
Notre planète ne va pas très bien, nous le savons tous mais il est plus facile de fermer les yeux. Il devient pourtant urgent d'agir si nous voulons que nos enfants puissent continuer à vivre sur notre Terre. Nous devons donc apprendre (réapprendre ?) à composer avec cette nature qui est le support de notre activité, sans la forcer, en la respectant, afin de lui permettre de durer. Agriculteurs, nous portons à la fois une valeur d'exemple et une grande responsabilité.

C'est pourquoi il est important de profiter de toutes les occasions possibles pour donner à nos concitoyens des signes forts que les habitudes doivent changer. Obtenir une qualification au titre de l'agriculture raisonnée va pleinement dans ce sens : nous passons des paroles aux actes, aux engagements qui portent leurs fruits concrètement. Le bénéfice d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement se fera mieux sentir à long terme. Dans l'immédiat cette qualification nous donne les moyens de proposer également des produits plus sains. Au delà des engagements contractuels, il s'agit surtout d'une approche plus raisonnable, plus réfléchie, des choix que nous faisons dans notre métier, donc dans notre vie.

En validant par la qualification une démarche engagée depuis déjà plusieurs années, le Centre de Production et d'Expérimentation Agricole de Saint-Paul souhaite mettre en évidence qu'il s'agit d'une approche à la portée de tous, même si elle demande de remettre en question quelques habitudes ... pour en reprendre des meilleures!

Nous sommes à la disposition des agriculteurs intéressés pour échanger sur les contraintes et les atouts de la qualification mais surtout sur l'organisation matérielle mise en place chez nous, en arboriculture fruitière.

## Les Appels de FARRE



Le tableau est tiré du baromètre de l'Agriculture Raisonnée de décembre 2005 qui est publié chaque trimestre par FARRE en collaboration avec la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation). Ce bulletin recense la répartition et le nombre par région des exploitations qualifiées.

La Réunion peut s'enorgueillir d'être le premier DOM ayant des exploitations qualifiées au titre de l'Agriculture Raisonnée. De plus, nous pouvons constater que, par rapport à la métropole, nous nous positionnons comme la 16ème région française en nombre d'exploitations qualifiées.

### Régime d'aide relatif à l'acquisition de module de stockage de produits phytosanitaires

Deux dispositifs sont mis en place par le Conseil Général de La Réunion suivant le statut des bénéficiaires. Ainsi, les agriculteurs bénéficiaires de l'Amexa peuvent acquérir un module de stockage de produits phytosanitaires type armoire 1 porte, 2 portes, conteneur. L'aide proposée est à hauteur de 50% de l'investissement HT plafonné à 2 000 €.

Pour les associations, groupements, coopératives, sociétés dont 70% sont bénéficiaires de l'Amexa, le matériel concerné par l'aide est un module de stockage type conteneur. Le montant de l'aide est plafonné à 5 000 € avec un taux de 50% de l'investissement HT.

La procédure de demande est à adresser à la Présidente du Conseil Général :

Direction Développement Rural de l'Agriculture et de la Forêt (DDRAF), Service des Aides aux Investissements Productifs aux Agriculteurs (SAIPA)

26, avenue de la Victoire - 97400 Saint-Denis

Vous devez joindre :

Une lettre de demande pour le type de matériel subventionné

L'attestation de culture inférieure à 6 mois

Un devis, facture proforma du matériel

Un RIB.

Notez que les exploitations ayant des salariés peuvent également bénéficier d'une aide de la CGSS par le biais d'un « contrat de prévention agricole » fixant des objectifs à remplir par le producteur en contrepartie du versement de subventions. Ce contrat de prévention peut aider les entreprises dans leurs investissements dans le cadre d'un programme d'actions de prévention des risques professionnels. Les exploitants doivent être à jour de leurs cotisations de Sécurité Sociale et l'entreprise doit avoir une ancienneté d'au moins 12 mois.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la CGSS Prévention des Risques Professionnels, Immeuble Floréal, 4 Boulevard Doret-97704 Saint-Denis Messag. Cedex 09. tél: 0262 90 47 00, fax: 0262 90 47 01